

l'Andréanais

341
mai/juin

Bulletin municipal d'information

Sillage
voile & handicap

Dossier

Le handicap met les voiles
durant un week-end

Deux élèves de l'IME en stage
au restaurant scolaire

Édito



Chères Andréanaises, Chers Andréanais,

Le printemps s'est installé depuis plusieurs semaines et, en ce « joli mois de mai », votre Andréanais arrive en même temps que le muguet, symbole de renouveau. Peut-être aurez-vous sacrifié à la tradition, en achetant ou en cueillant dans votre jardin, ces quelques brins portebonheur.

La nature a revêtu de belles couleurs. Les jardiniers ont planté leurs semis porteurs d'espoir de délicieuses saveurs pour l'été, à moins que, prudents, ils n'attendent que passent les « saints de glace » !

De notre côté, l'effort de végétalisation dans lequel nous nous sommes engagés depuis plusieurs mois est bien visible.

Les élèves de l'école élémentaire Jules Ferry ont vu leur cour s'orner de 3 bosquets comme autant de futurs îlots de fraîcheur. Les tout-petits accueillis à la crèche municipale Le Mille-Pattes, ainsi que le personnel, ont désormais leur « jardin nature » inauguré le 5 avril.

Dans ce même secteur, le long du chemin en contrebas, d'autres plantations ont été réalisées, sans compter les arbustes plantés fin novembre le long du chemin bordant le Centre Technique Municipal dans le cadre de l'opération « 1 naissance 1 arbre » de la Région.

Avec l'acquisition par la commune d'une parcelle jouxtant les Petits Jardins Partagés, un nouvel espace végétal et potager à vocation nourricière et pédagogique va voir le jour, ainsi qu'un verger. Des vergers ont été également plantés dans les villages de Tréhé et de Bilac.

A l'automne prochain, d'autres plantations de jeunes arbres se feront, sur des sites soigneusement identifiés avec les services techniques, propices à leur développement à court et moyen terme.

Nous vous en parlons en P. 9, la création d'un îlot de verdure en centre-bourg va se concrétiser. Au sein d'un bourg qui se densifie pour répondre aux exigences urbanistiques, la création d'un jardin public derrière la mairie est un enjeu majeur en termes d'environnement et de bien-être pour nous toutes et tous. Conçu comme un espace de respiration, nous l'avons pensé comme un lieu de repos, de loisirs et de culture, avec une dimension intergénérationnelle et inclusive. Enfin, afin de préserver et de valoriser encore davantage le caractère bocager des abords du complexe sportif, un parcours sportif de 2 km, en pleine nature, y sera aménagé.

Notre volonté de verdier les espaces publics participe à la protection de la biodiversité primordiale pour notre avenir. Elle s'inscrit dans un engagement en faveur de la transition écologique, rappelé lors du Débat d'Orientation Budgétaire, qui doit irriguer tous nos projets.

Bien à vous.

Maire de Saint-André-des-Eaux
Vice-Président de Saint-Nazaire Agglomération-La CARENE

Mathieu Coënt

Permanence des élu-es en mairie le samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

État-civil

Lundi de 9h à 12h30
Mardi de 9h à 12h30 - 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h30
Jeudi de 9h à 12h30 - 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h30 - 14h à 16h
Samedi de 9h à 12h

CCAS

Mêmes horaires d'ouverture que l'état-civil, sauf le samedi

Urbanisme

De 9h à 12h30 :
Lundi, mercredi et vendredi et les 1^{er} et 3^e samedis du mois
Accueil téléphonique :
Lundi et vendredi, de 9h à 12h30

Bibliothèque

Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h
Samedi de 10h à 12h30

Végéterie

Du 1^{er} avril au 30 septembre
Lundi et mercredi de 14h30 à 19h
Samedi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h

Mission locale

Les vendredis de 9h à 12h
Sur rendez-vous au :
02 40 22 50 30

Amélioration habitat

Sur rendez-vous au :
02 51 76 10 00

Collecte Bacs jaunes

Le mardi à partir de 5h (à sortir la veille)
Tous les 15 jours suivant secteurs

Ramassage des encombrants

(4^e jeudi du mois)
Uniquement sur appel au n°vert 0 800 393 395 au plus tard la veille de la collecte avant midi.

Conception et rédaction : Service communication de la mairie
Crédit photos : En couverture et article Voile et Handi'Cap Mathieu Lumen, Céline Huguet, Saint-Nazaire Agglomération.
Impression : Imprimerie Le Sillon
Tirage à 3500 exemplaires sur papier recyclé
ISSN 2967-1396
Dépôt légal N° 2568



IMPRIM'VERT®

Finances

Un aperçu du budget communal

Retrouvez sur saint-andre-des-eaux.fr > votre mairie > les finances > Le budget municipal le Débat d'Orientation Budgétaire présenté le 18 mars, les documents budgétaires officiels votés le 9 avril et une présentation brève et synthétique des budgets 2024.

Que retenir de 2023 ?

Résultat cumulé à la clôture de l'exercice : 18,9 M€ de recettes pour 11,5 M€ de dépenses

► Une épargne nette* de 409 € par habitant (contre 125 € pour les communes de même strate de population)
Elle permet d'autofinancer 1/3 des dépenses d'investissement

► Un encours de la dette de 134 € par habitant (contre 884 € pour les communes de même strate de population)

Cette situation financière saine permet la réalisation du Programme Pluriannuel d'Investissement estimé à 19,45 M€ entre 2024 et 2026.



* épargne nette = recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement - remboursement du capital de la dette.

3 postes principaux de dépenses et de recettes de fonctionnement

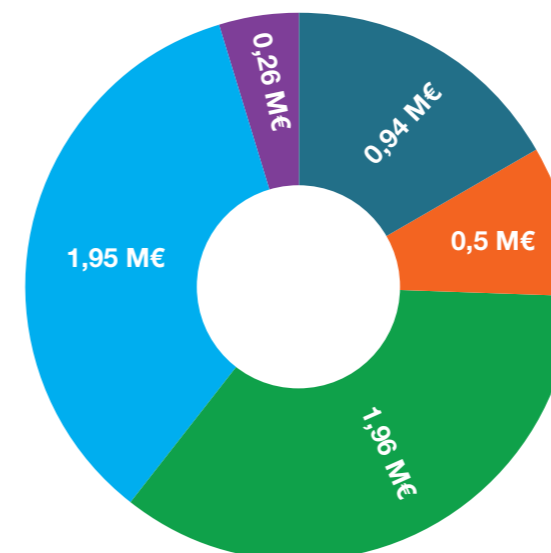
Sur 100 €, comment sont réparties les dépenses courantes ?

- rémunération des agents communaux au service de la population (restaurant scolaire, centre de loisirs, crèche, agents techniques et services administratifs en mairie) : **50 €**
- charges à caractère général (fluides, entretien des bâtiments) : **28 €**
- participations aux organismes extérieurs (Parc de Brière, Fourrière pour animaux, Office Animation Sportive etc.), subventions aux associations, indemnités des élus : **7,3 €**

Sur 100 €, d'où proviennent les recettes courantes ?

- impôts et taxes : **58 €**
- dotations que l'État verse à la commune pour lui permettre de faire face à ses dépenses obligatoires : **16 €**
- contributions de Saint-Nazaire Agglomération-La Carene : **15 €**

5 axes d'investissement



- **Optimisation équipement existant** dont complexe sportif, rénovation terrains de tennis, extension cimetière, restauration Église
- **Cadre de vie** dont parcours sportif, accessibilité des bâtiments, aménagement des rues de Brière, de la Gare, des Écoles
- **Grands projets** dont médiathèque et rénovation de l'école maternelle Jules Ferry
- **Transition écologique** dont plan vélo, géothermie, jardin public
- **Aménagement, politique foncière** dont valorisation du centre bourg et acquisitions foncières

Deux élèves de l'IME en stage au restaurant scolaire

L'APAJH, Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés

L'APAJH 44, association gestionnaire d'établissements et services dans le secteur médico-social, participe, avec les personnes en situation de handicap, leurs proches et leur environnement, à l'émergence d'une société pleinement inclusive. Pour y parvenir, elle co-construit avec les personnes des solutions d'accompagnement personnalisées et agit auprès des pouvoirs publics pour obtenir la mise en œuvre effective de leurs droits.

Sur le territoire Nazairien, l'APAJH 44 accompagne plus de 1200 enfants et jeunes au travers d'un Pôle de prévention, d'accompagnement et de diagnostic composé d'une offre diversifiée.

En 2016, un partenariat s'est noué entre la commune de Saint-André-des-Eaux, l'Education Nationale et l'APAJH 44 qui gère l'IME (Institut Médico-Educatif) Clémence Royer basé à Saint-Nazaire. L'école Jules Ferry accueille, depuis lors, une classe externalisée d'enfants présentant un trouble du développement intellectuel et des troubles du spectre autistique. Une salle de classe et une salle éducative sont mises à disposition afin d'accueillir 10 élèves âgés de 6 à 12 ans. L'équipe de l'unité d'enseignement externalisée est composée d'une enseignante spécialisée et d'une éducatrice spécialisée, ainsi que des professionnels médicaux et paramédicaux (psychomotricienne, psychologue, orthophoniste, infirmière, médecin).

Des temps d'inclusion en classe ordinaire sont proposés selon les possibilités et besoins des jeunes, qui sont également accueillis au restaurant scolaire sur le temps de pause méridienne.

Une immersion dans le monde du travail pour Laura et Océane

Pour ces deux jeunes élèves, un nouveau pas a été tout récemment franchi, se traduisant par un stage pré-professionnel au restaurant scolaire.



Ces temps de découverte s'inscrivent dans le programme de formation des adolescents accompagnés par l'IME.

Officialisé par une convention, le stage a pour objectif la découverte du métier d'agent de restauration, afin d'appréhender la vie professionnelle de façon concrète et progressive.



Océane Grimaud

« Un stage de 2 jours préparant en douceur au métier et permettant une inclusion plus concrète, moins scolaire pour ces jeunes » déclare Chloé Chardron, éducatrice à l'IME.

Le restaurant scolaire accueille 530 enfants par jour. La mission confiée à Laura et Océane consiste à préparer les tables du premier service de restauration, en disposant la vaisselle, les serviettes et en remplissant les carafes d'eau.

« Cette expérience leur permet de gagner en confiance. Laura et Océane sont fières de découvrir le monde du travail et partager leur journée avec leurs camarades. Cette immersion les conforte dans le fait de prouver qu'elles sont capables. » déclare Anna Barthélemy, directrice adjointe du Pôle Nazairien de l'APAJH.

Un accompagnement privilégié et bienveillant est assuré par les agents municipaux du restaurant scolaire. « Nous les guidons en étant à leurs côtés, en leur montrant les gestes plusieurs fois, et en les faisant répéter. Nous sommes ravies de les voir venir avec le sourire ! » atteste Catherine Gicquiau, responsable de la restauration scolaire.

Le service de restauration a proposé de nombreuses activités adaptées, une occasion pour les deux jeunes de gagner en autonomie, prendre confiance dans un nouvel environnement et confirmer, peut-être, un projet d'orientation.

Une expérience enrichissante pour tous.

Le handicap met les voiles le temps d'un week-end

Une bouffée d'air frais pour des personnes souvent isolées

Créée en 1993 par Alain Berteloot, l'association Sillage a pour mission de promouvoir la réadaptation sociale des personnes en difficulté, en privilégiant l'utilisation de l'espace dynamique du milieu marin.

En 1999, Sillage est habilité C.E.R (Centre éducatif renforcé maritime).

L'association décide alors d'élargir ses actions en créant deux activités supplémentaires, dont Voile et Handi'Cap qui permet à toutes les personnes porteuses d'un handicap physique ou mental, d'embarquer sur des voiliers de bénévoles.

Cette structure dynamique regroupe des entreprises, des marins, des médecins, des acteurs de la vie sociale et médicale et toutes les personnes voulant partager un moment fort auprès d'une population handicapée.

C'est en 2002 que les week-ends Voile et Handi'Cap voient le jour. L'Andréanaise Chantal Gallet, voileuse et ancienne éducatrice spécialisée, est alors sollicitée par Alain Berteloot et Bénédicte Blouin pour porter avec eux cette action. Un week-end plein d'enthousiasme et de partage.

Chaque année, le port de Pornichet accueille l'événement qui se déroule le temps d'un week-end, à bord de grands voiliers. Handicap visible ou invisible, le week-end est ouvert à toutes et tous. « Nous recherchons et privilégions principalement les personnes isolées qui ne sont pas dans des centres. Elles vivent chez elles et sont souvent aidées par leur entourage.



Photos : Mathieu Lumen

Une fois, un homme de 93 ans est venu vers nous pour participer à un séjour en mer. Son handicap ? la vieillesse.



Chantal Gallet

« Une quinzaine de bénévoles travaillent à l'année pour organiser ce week-end (recherche de financement, de voiliers, d'animations...). Nous avons autant de bénévoles en mer que sur terre, pour assurer la sécurité des participants, mais aussi l'organisation des événements festifs sur terre. » évoque Chantal Gallet. Parmi eux, skippers et marins, mais aussi médecins, infirmiers, kinés, prêts à intervenir en cas de besoin.

« Quand je vois le bonheur que ce séjour leur apporte, je comprends pourquoi je fais cela depuis plus de 20 ans. Ils arborent un grand sourire, notamment lorsqu'ils débarquent ou dansent lors de la soirée. Certains reviennent d'année en année, ils attendent ce week-end avec impatience. »

On n'y pense pas forcément,

mais la vieillesse est aussi un handicap puisqu'elle réduit nos capacités. En bref, on accueille les personnes qui ne pourraient pas partir d'elles-mêmes, sans notre aide » raconte Chantal Gallet.

Durant ce week-end, on parle de tout et de rien et pas uniquement de handicap. Des jeux sont mis en place afin de faciliter les échanges entre le skipper et les personnes handicapées présentes sur le voilier.



Marie-Jeanne nous raconte son week-end en mer avec Voile et Handi'Cap Depuis trois ans je participe au week-end de voile, j'aime la balade en mer et chaque année, je suis à bord d'un nouveau bateau. C'est un moment très sympa avec plein d'animations et j'ai même retrouvé des amis à cette occasion.

Je n'ai jamais le mal de mer !

Édition 2024 samedi 14 & dimanche 15 septembre

- 9h accueil autour d'un petit déjeuner partagé en équipage et en musique
- 11h départ pour une croisière en direction du Croisic ou de l'estuaire
- 12h pique-nique à bord (à apporter) en musique
- 16h retour au port et goûter sous chapiteau

► 17h animations

► 19h la fête continue autour d'un dîner musical et dansant
Dimanche : même programme jusqu'au goûter.

Inscriptions avant le 10 juillet 2024. Pour 1 ou 2 jours avec ou sans le repas du soir.
06 99 71 08 53
association.sillage@wanadoo.fr
Renseignements 06 10 63 39 50



ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN) : DE QUOI S'AGIT-IL ?

« Un foncier, déjà rare et cher, et la perspective du Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050, imposent aux élu-es une vigilance accrue en termes de maîtrise foncière et de stratégie de l'habitat. » Janvier 2024 - vœux du maire à la population (extrait)

Sous cet acronyme qui s'invite régulièrement dans le débat public, se cache un objectif ambitieux que la France s'est fixé dans le cadre de la loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021 : celui d'atteindre à échéance de 2050 le « **zéro artificialisation nette des sols** ».

Sur la dernière décennie, ce sont 24000 hectares d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF) qui ont été, en moyenne, urbanisés chaque année en France : l'équivalent de 5 terrains de football par heure !

L'artificialisation des sols, c'est-à-dire l'altération durable de leurs fonctions écologiques et de leur potentiel agronomique, est la 1^{ère} cause de l'érosion de la biodiversité. Elle entraîne également une aggravation du risque d'inondation par ruissellement et limite le stockage du carbone.

Désartificialiser ou renaturer, c'est faire marche arrière ; c'est un retour vers un nouvel état fonctionnel du sol.

La 1^{ère} étape pour atteindre ce ZAN consiste à réduire de moitié le rythme de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers **d'ici à 2031**. C'est un objectif intermédiaire qui passe par la maîtrise de l'étalement urbain, déjà amorcée à Saint-André-des-Eaux comme ailleurs.



Après 2031, la 2^e étape doit mener à la protection des sols vivants y compris dans les espaces déjà urbanisés pour atteindre l'objectif du zéro artificialisation nette des sols **à échéance 2050**.

Au-delà des bénéfices évidents pour la planète, les retombées sont également socioéconomiques. Une ville moins étalée diminue les temps et coûts de transport, limite la facture énergétique, favorise la proximité des espaces naturels et préserve le potentiel de production agricole.

Cette trajectoire progressive va se décliner peu à peu dans les documents de planification et d'urbanisme. Il sera tenu compte cependant des besoins et enjeux locaux. Il ne s'agit pas en effet de stopper net la construction lorsqu'elle est justifiée par des besoins de logements, d'activité économique ou d'équipements publics.

C'est tout l'enjeu de la vigilance foncière qui est régulièrement mise en avant. A cet égard, les orientations d'aménagement de programmation sont autant d'outils au service du ZAN. Elles permettent un urbanisme plus opérationnel et qualitatif en orientant les réalisations sans les figer.

Alors ce ZAN, contrainte ou opportunité ?

Un exercice d'équilibriste assurément ... qui passe par des politiques publiques coordonnées aux différentes échelles (commune, intercommunalité, département, région).

Faisons le choix optimiste de le voir comme une opportunité de conjuguer sobriété et qualité urbaine au service de notre cadre de vie.

Activités de printemps

Avec le retour des beaux jours, les activités extérieures à l'école Jules Ferry reprennent. Du lundi 15 avril au vendredi 19 avril, l'école participe à la semaine éco-mobilité en organisant des ateliers avec les vélos des enfants. Avec l'USEP, les classes de TPS-PS feront un cycle d'apprentissage engins roulants et des randonnées en mai et en juin. Les PS-MS iront étudier l'estran et faire des jeux à la plage et les GS auront une semaine olympique et un cycle balle ovale.

Atelier cyanotype



Les élèves de grande section participent au projet Saint-Nazaire Agglomération-La CARENE « Carnet de voyage » avec la galerie Hasy du Pouliguen. Ils ont fait une composition avec des végétaux. Les enfants l'ont déposée sur un tissu jaune et ont mis dessus une plaque en verre. La plaque a été mise par Thierry Merré dans la boîte à soleil pendant 6 minutes et 20 secondes. Puis Thierry a éteint la boîte, sorti le cadre et retiré la plaque de verre : le tissu avait changé de couleur ! Puis le tissu a été plongé dans l'eau pendant 40 secondes et sa couleur était devenue bleu clair. Après un 2^{ème} bain, sa couleur est devenue bleu foncé. Les créations seront compilées avec celles des autres classes qui ont participé à ce projet d'action d'Éducation Artistique et Culturel et il y aura sûrement une exposition... affaire à suivre !

Adaptation pour les futurs élèves

A nouveau, l'école propose des temps d'adaptation pour les futurs élèves de petite section.

Les enfants accueillis à la crèche viendront avec leurs éducatrices. Pour tous les autres enfants, ceux qui sont en famille, au Relais Petite Enfance ou chez une assistante maternelle, l'école propose des temps d'adaptation en avril, mai, juin, sur rendez-vous.

Vous pouvez contacter l'école pour inscrire votre enfant aux adaptations.

Inscriptions pour la rentrée 2024 - Jules Ferry

Les inscriptions de la rentrée 2024 sont ouvertes pour les enfants nés en 2021 et 2022. Les inscriptions se font en mairie avec le livret de famille, le carnet de santé et un justificatif de domicile.

Les toute petites sections et les petites sections seront accueillies à la rentrée 2024 dans une structure neuve à l'écart des travaux de rénovation de l'école.

Le directeur reçoit les nouvelles familles pour des visites de l'école sur rendez-vous.

Réservation au :

02 40 01 25 31 ou par mail (ce.0441670b@ac-nantes.fr).

Bonjour aux poneys



Cette année encore, les classes iront faire du poney en mai et en juin ! Au programme : soin des poneys, équitation puis pique-nique à proximité des animaux. Les poneys que les enfants montent sont très petits, vraiment adaptés à la morphologie des enfants, les élèves adorent !

Musique avec Monica



Les enfants de MS et de GS ont suivi un cycle musical avec la DUMiste Monica sur le thème des jeux olympiques. Les élèves ont appris des chants, des danses, à utiliser des instruments : maracas, triangles, baguettes, guiro...

Flamme olympique



Photo : Céline Huguet

La flamme olympique est arrivée de Saint-Lyphard à l'école Notre-Dame le 19 février, en chaland !

Une délégation de cyclistes est allée chercher la flamme au Port de la Chaussée Neuve puis l'a passée à d'autres délégations qui l'ont menée successivement jusqu'à l'école. Une haie d'honneur attendait les sportifs ! Les enfants restés à l'école s'étaient rassemblés en couleur pour représenter les 5 anneaux olympiques. Ils ont ensuite réalisé le flashmob « Portons la flamme » et interprété le chant « La flamme olympique ». Un grand merci à M. Crusson, le papa de Soline, notre percheteur, à M. Lemarié, le papa de Victoria, notre pilote de drone, aux parents de l'APEL pour l'encadrement et à toutes les familles pour leur présence lors de ce temps festif !

La mare de la Gaudiniais va changer de locataires !

Véritables réservoirs de biodiversité, de par la richesse des habitats qu'elles accueillent, les mares sont des éléments structurants du paysage, y compris urbain. Ces dernières années, la mare historique de la Gaudiniais s'est progressivement recouverte de jussie, cette plante exotique qui prolifère dans les marais et plans d'eau. Elle modifie l'écosystème en place au détriment de la faune et de la flore natives. D'autres espèces exotiques y sont également présentes : quelques poissons, des écrevisses de Louisiane et des ragondins.

C'est pourquoi la commune, en lien avec le Parc naturel régional de Brière (PNRB) et le Syndicat du bassin versant du Brivet (SBVB), a décidé de mettre en place un plan de restauration de cette mare, qui à l'origine était le lieu où se déversaient les eaux pluviales du bourg. L'optique est de permettre notamment aux amphibiens de revenir s'y reproduire, et d'enrichir la ripisylve (c'est-à-dire la végétation présente sur la rive) par des essences locales. Située idéalement en cœur de bourg, entre les écoles et la future médiathèque, cette mare aura également une vocation pédagogique vis-à-vis de nos petits écoliers, mais aussi des plus grands !

Question à Albin Loussouarn du SBVB :
► pouvez-vous nous dire comment nous allons pouvoir agir sur l'élimination progressive de la jussie ?

Nous allons intervenir avec un Truxor (engin amphibie multifonction) pour retirer le plus gros du volume de jussie, en complétant par un arrachage manuel. Cette opération sera réalisée à titre expérimental au cours du mois de juin 2024. Par la suite, les services de la commune interviendront régulièrement pour éviter la réinstallation de la plante.

Question à Christophe Broussard, responsable des espaces verts :
► quelles sont les variétés arbustives et aquatiques à privilégier pour favoriser le développement de la biodiversité ?

Les végétaux sont présents à différents niveaux dans la mare. Ils ont une influence considérable sur la nature du fond, la température, l'oxygène de la mare.



Les végétaux la compartimentent en micro-habitats, servent de support et de nourriture aux animaux. La concurrence entre espèces végétales est grande. J'imagine planter ainsi des plantes oxygénantes comme les myriophylles et la renoncule aquatique. Sur les rives au bord de la mare, massettes, salicaires, iris jaunes, certains carex, stachys et jonc fleuri seront des atouts majeurs.

Question à Jean-Patrick Damien du PNRB :

► une fois le milieu restauré, quelle faune pourrait se plaire dans cette mare et à quelle période pourra-t-on l'observer ?

La reproduction du Crapaud épineux a déjà été confirmée au mois de février. D'autres amphibiens, tels que la grenouille agile ou le triton palmé pourraient venir s'y reproduire au printemps. Chez les insectes, les libellules sont espérées et leur observation sera possible en été. D'autres hôtes, plus discrets tels des gastéropodes aquatiques ou les dytiques (coléoptères aquatiques), les gerris (araignées d'eau) s'installeront probablement si l'écosystème est restauré. Différents passereaux pourront également s'abreuver et s'alimenter toute l'année sur les berges et même installer leurs nids dans les arbres et arbustes en période printanière.

La restauration sera probablement aussi favorable à la Pipistrelle commune, chauve-souris fréquentant le bourg et qui chasse les petits insectes volants.

Question à Ludivine Précigout, élue biodiversité :

► cette mare est pleine l'hiver et se vide partiellement l'été, est-ce un problème ?

Non pas du tout ! Les mares s'assèchent en été du fait d'une évaporation intense. Cette période « d'assec périodique » peut s'avérer bénéfique. C'est un processus normal et les espèces végétales et animales y sont adaptées. Elles se réfugient dans la vase humide par exemple, ou d'autres s'enterrent profondément quand les derniers décident de s'envoler. Il faut imaginer la mare comme un univers miniature, un écosystème où l'on retrouve les grands mécanismes autour desquels s'organisent la prédation, la compétition...

Cela étant, il ne faut pas y mettre d'animaux importés tels que des poissons rouges, carpes chinoises et autres animaux « exotiques » comme l'écrevisse de Louisiane ou le ragondin qui n'y ont pas leur place. Prédateurs pour la plupart, leur introduction bouleverse l'équilibre naturel du plan d'eau et conduit à terme à la disparition des espèces indigènes sensibles telles les larves d'insectes et les pontes d'amphibiens, espèces protégées au niveau national.

Parce que l'eau est une ressource vitale et que vous souhaitez participer à un challenge amusant, alors ce défi est fait pour vous !

Organisé par le CPIE Loire Océane et le Syndicat mixte du Bassin Versant du Brivet, en partenariat avec la commune et Saint-Nazaire Agglomération-La CARENE, le Défi eau est un challenge citoyen ludique qui se déroulera du 15 mai au 1^{er} juin à Saint-André-des-Eaux.

Pour qui ? Pourquoi ?

Cet événement familial et convivial est ouvert à tous les habitants, petits et grands.

Des jeux sur l'eau pour les enfants seront proposés pendant les visites. En participant au Défi, vous serez amené-e-s à découvrir le petit et le grand cycle de l'eau, vous informer, réfléchir collectivement à vos différents usages de l'eau et comment ils pourraient évoluer.

Futur jardin public, votre avis compte

La végétalisation des espaces publics et leur aménagement doivent se multiplier pour relever les défis climatiques.

Le jardin public que nous allons implanter en centre-bourg remplira plusieurs fonctions : désimperméabiliser les sols, offrir des îlots de fraîcheur, installer de la biodiversité, créer des liaisons douces. Il sera aussi un espace intergénérationnel, inclusif et culturel, pour flâner, jouer ou échanger. D'une surface d'environ 500 m², il sera situé derrière la mairie sur la bande enherbée servant actuellement de parking. Nous avons pris l'engagement de co-construire cet espace de nature en ville avec vous.

PRESENTATION DE 2 ESQUISSES EN REUNION PUBLIQUE
LE JEUDI 16 MAI A 18H30 à l'Espace du Marais

Le sondage sera ensuite ouvert pour une période d'un mois. En ligne à partir du site de la commune sur www.saint-andre-des-eaux.fr ou bien en vous déplaçant en mairie. Résultat en juin pour un démarrage des travaux en décembre !

► Un programme riche d'activités

Visites, balades, ateliers, animations, challenges, temps d'échanges autour de différentes thématiques liées à l'eau.

► **Mercredi 15 mai à 18h30 :**

Soirée conviviale de lancement du Défi (salle des Mariages).

► **Date à définir avec les participants :**

Au sein d'une serre originale (le Jardin aux Dragons), présentation d'éco gestes sur l'eau et atelier produits faits maison.

Quelles astuces pour réduire son impact sur la qualité et la quantité de l'eau à la maison et au jardin ?

Quels produits d'entretien utiliser et comment les faire soi-même ?

Comment décrypter les étiquettes des produits ménagers ?

► **Mercredi 29 mai de 14h30 à 17h :**

Visite de 2 sites où se gère l'eau de la commune (station de pompage du Truchat et zone de Brais).

À la découverte des infrastructures de gestion de l'eau : D'où vient l'eau du robinet ?

Qu'est-ce qu'une station de pompage ?

Comment est traitée l'eau avant et après usage ?

Quelles bonnes pratiques pouvons-nous adopter à la maison ?

► **Samedi 1^{er} juin :**

Balade à vélo sur le chemin de l'eau dans la ville et pique-nique aux jardins partagés puis visite d'une ferme.

Quels sont les différents usages de l'eau ?

Quels enjeux en ville, dans les milieux naturels, dans les jardins, dans les fermes ?

Quelles pratiques pour préserver la qualité et la quantité de l'eau en fonction des usages ?

Cet événement est gratuit mais le nombre de places est limité. Il est donc nécessaire de s'inscrire pour y participer. **Inscriptions avant le 10 mai** sur le site : <https://www.cpie-loireoceane.com/defi-eau/>



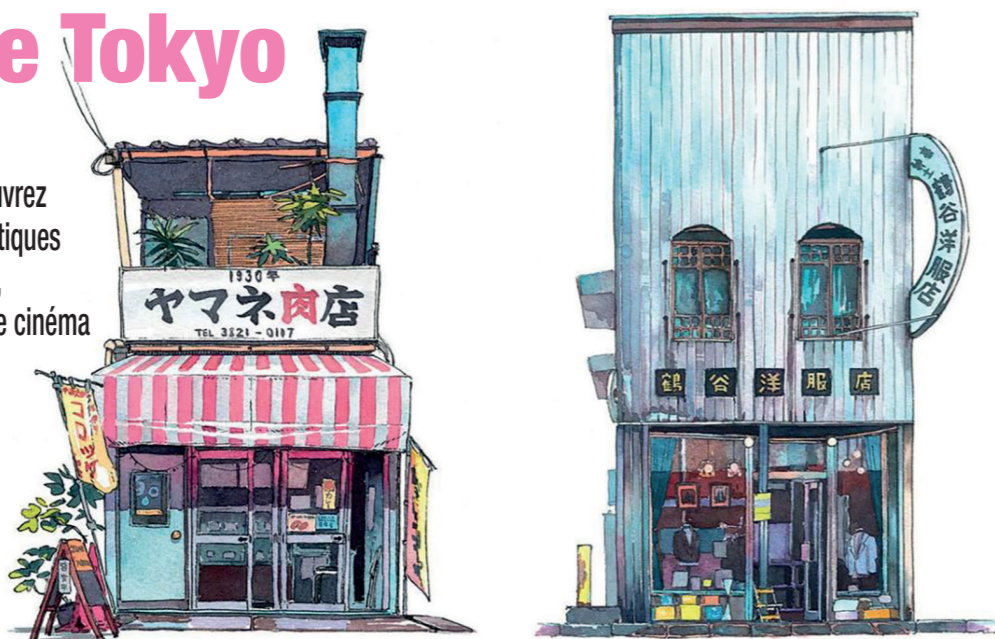
EXPOSITION Boutiques de Tokyo

Pour prolonger le parcours « Uramado », découvrez les rues de Tokyo à travers 15 façades de boutiques peintes à l'aquarelle par Mateusz Urbanowicz, l'un des grands maîtres de l'illustration pour le cinéma d'animation japonais.

Entrée libre aux horaires d'ouverture.

► du 4 mai au 1^{er} juin - Gratuit

Bibliothèque municipale, 15 rue des Guifettes
Contact : 02 51 10 62 64



Clôture du Prix des Lecteurs 2024

Venez découvrir en avant-première le grand gagnant du Prix des Lecteurs 2024, qui se termine le mercredi 29 mai.

A vos bulletins de vote ! Une urne est à disposition à la bibliothèque.

► Samedi 1^{er} juin à 11h - Gratuit

Bibliothèque municipale
15 rue des Guifettes
Contact : 02 51 10 62 64
bibliotheque@ville-st-andre-des-eaux.fr



Coups de cœur & sautes d'humeur

Une séance spéciale pour l'été dédiée aux coups de cœur des bibliothécaires et des libraires de la Serre aux Livres ! Carole, Nicolas et Camille vous présenteront leurs livres préférés lors d'une soirée durant laquelle nous prendrons aussi le temps d'échanger...

► Vendredi 14 juin de 19h à 20h30 - Gratuit

Bibliothèque municipale
15 rue des Guifettes
Contact : 02 51 10 62 64
bibliotheque@ville-st-andre-des-eaux.fr
Sur réservation auprès de la bibliothèque ou de la librairie La Serre aux Livres



Balade philo avec Simon Parcot

auteur de « Le Bord du monde est vertical »

Dans le cadre du Prix des Lecteurs, nous invitons Simon Parcot pour une matinée rencontre d'auteur à la médiathèque de Trignac et une après-midi balade philosophique, sur le thème du sauvage, au cœur des paysages andréanais ! Gratuit, sur réservation auprès des bibliothèques de Saint-André-des-Eaux ou Trignac.



► Samedi 18 mai à 14h - Gratuit

Bibliothèque municipale, 15 rue des Guifettes
Contact : 02 51 10 62 64
bibliotheque@ville-st-andre-des-eaux.fr



À l'Église, la Résurrection renaît de ses cendres

L'histoire de ce tableau n'est pas banale : signé de Charles Richer en 1681, il figure parmi les objets de la commune inscrits au titre de monuments historiques.

Et pourtant, son existence est demeurée inconnue jusqu'en 2020.

Ce sont des travaux de restauration du clocher qui ont permis de mettre au jour cette œuvre aux dimensions généreuses (1,90 m sur 1,57 m), dissimulée des yeux des paroissiens.

Une étude professionnelle révèle alors que la restauration du tableau effectuée en 1981 a occasionné des dégâts importants qui nécessitent, dans un premier temps, un retrait de repeints « inesthétiques, voire grossiers » ayant dénaturé la qualité originale de la toile.

La municipalité vote donc les travaux de restauration recommandés et sollicite à ce titre une aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et du Département.

Commence alors un long périple... qui prend fin aujourd'hui grâce aux bons soins de la restauratrice nantaise Claire Le Goff. Son travail minutieux permettra désormais à chacun d'admirer cette représentation de la Résurrection du Christ, inspirée d'une œuvre de Paul Véronèse dont l'original est conservé à Venise (à cette époque, s'inspirer fidèlement des toiles de grands maîtres était une pratique courante).

Après bien des péripéties, il était temps que la Résurrection retrouve la place qui lui revient et goûte un repos bien mérité. Le tableau est



désormais suspendu et parfaitement visible. Le 27 mars, les élu-es, un représentant de la paroisse, les membres de l'association Histoire locale et patrimoine, ainsi que Monsieur Laurent Delpire, Conservateur des Antiquités et objets d'art de Loire-Atlantique, se sont déplacés en l'Église pour célébrer ce retour.

L'expert n'a pas manqué de souligner l'excellent travail réalisé par la restauratrice :

« Le dégagement d'importants repeints très disgracieux rend toute sa qualité à l'œuvre. Merci à la restauratrice Claire Le Goff. »

► FYRS en concert pour la Fête de la Musique



Le chanteur pop folk de 25 ans, originaire de Saint-Nazaire

Étoile montante de la pop folk indépendante, Tristan Gouret, alias Fyrs, est issu (lui aussi !) de la troupe des Irréductibles du lycée nazairien Aristide-Briand. Remarqué au Printemps de Bourges, l'artiste mêle aujourd'hui son énergie et sa sensibilité au sein d'un univers alternatif et intimiste inspiré de la pop anglosaxonne. Après un premier EP en 2021, l'album A Big Dream est sorti en 2023. Fyrs se produira accompagné de Valentin Guilbaud à la batterie, Étienne Quénéa aux claviers, et Nicolas Audouin à la clarinette basse.

Pour écouter et pour danser !



To Be Nominated

La soirée débutera par une démonstration de danse des Fanas du dancing, suivie par la traditionnelle prestation de l'École de Musique Andréanaise.

Vous pourrez ensuite découvrir les reprises endiablées de nombreux classiques du rock français et anglo-saxon avec le groupe local To Be Nominated, quatre musiciens de Sainte-Reine-de-Bretagne et une chanteuse de Saint-André-des-Eaux, qui aime la musique pop-rock et nous en font profiter.

Des airs de Rita Mitsouko, Indochine ou Metallica, en passant par Renaud et Hubert-Félix Thiéphaine...

► Vendredi 21 juin 19h30 - Gratuit
Place de l'Église

Pétanque Club Andréanais

Avec le retour du beau temps, nos 92 adhérents vous attendent sur les 21 terrains pour pratiquer une activité conviviale dans un écrin de verdure.

- > mardi/jeudi/samedi **13h30 - 17h30** : entraînement à la mêlée
- > mercredi **10h - 12h** : initiation au « tir de précision »
- > concours interne mensuel en doublettes formées ou à la mêlée
- > différents tournois organisés par le club

Adhésions, inscriptions, renseignements, contact :

lapetanqueandreaaise@gmail.com

10 MAI - Tournoi de pétanque MASTER-ENTREPRISES

9h à 18h au Boulodrome du Complexe sportif

29 JUIN - Tournoi de pétanque INTER-ASSOCIATIONS

9h à 18h au Boulodrome du Complexe sportif



Full contact

L'Andréanais Full Contact qui compte à ce jour 95 licenciés se porte à merveille.

Depuis le début de la saison, petits et grands s'entraînent d'arrache-pied, le tout dans une bonne ambiance !

Les compétiteurs comptent déjà plusieurs déplacements à leur actif. Le club a débuté la saison en organisant l'Open Départemental : 17 licenciés y participaient et chacun d'entre eux est monté sur le podium ! Puis, lors de la Coupe de la Ligue, ce fut un carton plein : 21 boxeurs inscrits - 21 médailles !

A l'Open International de Paris, sur les 6 boxeurs engagés, nous avons fait 4 podiums.

L'organisation de notre Loto a également été un succès avec une salle comble. **Bravo à tous !**

Association SOS Urgence Garde d'Enfants

Garde d'enfants immédiate, occasionnelle et temporaire.

Motifs : maladie de l'enfant, défaillance de la nourrice ou de la crèche.

Permanence téléphonique : 02 51 73 04 79 du lundi au vendredi de 7h30 à 19h, uniquement en période scolaire.

E-mail : ileguerandaise@sosurgencegardenfants.org

Contact : 06 83 12 08 62

fabienne.gobin@orange.fr



Le Saint-André Basket-Ball

Le Saint-André Basket-Ball organise son tournoi annuel « Françoise Le BOZEC ». Les catégories U11-U13 féminines et masculines seront représentées. Buvette et restauration sur place tout au long de la journée !

> le samedi 18 mai de 9h à 17h

Nous lançons également les recrutements pour la saison prochaine 2024-2025 à partir de 7 ans.

Entraînements ouverts à compter du 21 avril. Nous contacter par mail pour plus de renseignements : sabb44072@gmail.com



Tennis Club Andréanais

Le championnat adultes a commencé en janvier. Cette année encore, le Tennis Club Andréanais a engagé 3 équipes : 1 équipe Dames qui évolue en division 2 et 2 équipes Hommes en division Prérégionale pour l'une, en division 2 pour l'autre.

Les joueurs et joueuses, qui jouent dans les équipes, représentent le TCA lors des rencontres. Ces compétiteurs sont les meilleurs du club. Ils peuvent ainsi se mesurer à d'autres joueurs des clubs du département. L'objectif est d'accéder au niveau supérieur en fin de saison.

Le TCA a été sollicité par la présidente du Comité Départemental 44, pour avoir un représentant porteur de la flamme olympique lors de la venue de celle-ci à La Baule le 5 juin prochain.

Khalid, l'enseignant du club (au centre de la photo) a été sélectionné pour participer à cet événement.

Carte été : pour jouer en loisir entre le 1^{er} mai et le 31 août, vous pouvez demander la « carte été » (50 € pour les adultes, 25 € pour les jeunes de moins de 18 ans).

Saison 2024- 2025 : pré-inscriptions le samedi 8 juin de 10h à 13h. Si vous souhaitez renouveler votre adhésion au TCA ou être membre pour la 1^{ère} fois, venez rencontrer les bénévoles qui vous accueilleront.

Contact TC Andréanais : 02 40 91 50 50

courriel : tc.andreanais@fft.fr

Festival J'ARTdins revient 3^e édition ALJC

> Dimanche 9 juin de 10h à 18h

Avec une deuxième édition ayant accueilli deux fois plus de visiteurs que l'année précédente, nous ne pouvions nous arrêter en si bon chemin ! Et cette fois, l'événement durera toute la journée !

Avec encore plus d'artistes : peintres, photographes, musiciens, conteurs... et de nouveaux jardins accueillants.

Un moment de balade, de découverte et de culture en famille, dans des J'ARTdins andréanais.

Retenez la date !

Les lieux et détails vous seront dévoilés ultérieurement par flyers et panonceaux identifiables grâce à notre logo.



Jonathan, professeur de guitare à l'École de Musique Andréanaise



« Mon but est avant tout que l'activité plaise à l'élève », c'est par ces mots que Jonathan Prigent, professeur à l'École de Musique Andréanaise, résume son approche auprès de ses élèves.

Ce qu'il apprécie avant tout c'est d'enseigner la guitare à des profils d'élèves très divers :

enfants, adolescents mais aussi adultes, débutants ou non. Sa méthode d'apprentissage est avant tout basée sur le dialogue avec ses élèves : il questionne sur le genre de musique qu'ils apprécient, propose des morceaux mais n'impose jamais. « Essayer d'être le plus ludique possible » est aussi une façon de les encourager par exemple en les faisant jouer très rapidement sur des playbacks et aussi en les accompagnant lui-même à la guitare.

Jonathan, comme ses collègues professeurs, prépare dès le début de la saison ses élèves aux auditions et au concert de fin d'année. Il constate avec satisfaction que c'est « une vraie source de motivation ». Ils travaillent

régulièrement, progressent vite ce qui démontre qu'ils sont heureux de leur activité.

Si, vous aussi, vous souhaitez nous rejoindre pour la saison prochaine afin de débiter ou reprendre la pratique d'un instrument (guitare, piano, violon, batterie, flûte, basse, saxophone...), de participer à un atelier de musique entre jeunes ou entre adultes, vous êtes les bienvenus à l'École de Musique Andréanaise. Nous proposons aussi des cours d'éveil musical pour les tout-petits.

(<https://ecolemusiquestandre.wixsite.com/ecole>) par mail (ecolemusique.st.andre.44@orange.fr)

Gilles Castanié - Administrateur EMA

Troc plants - les petits jardins de Saint André

L'association « les petits jardins de Saint André » organise son troc de plants annuel. Chaque année, l'association invite des acteurs locaux afin d'échanger et de partager des valeurs, connaissances, plants divers et variés, tout cela dans la bonne humeur.

Vous pouvez dès maintenant planter vos semis et venir les troquer le jour de l'événement. Nous accueillerons Alain Blancher avec une exposition sur les arbres ainsi que ses élèves du Club Nature du Coin de la Noë qui nous présenteront quelques plantations surprises.

Pierre Guéno, animateur de la transition écologique et auto-construcuteur d'une serre semi-enterrée du « Jardin Aux Dragons » sera présent, dans une démarche de sensibilisation d'un public plus large à travers une fresque et des jeux.

Tania Brunelière (Tisanes et produits Brins d'Arômes) cultive fleurs comestibles et plantes aromatiques dans sa micro-ferme fleurie à l'Immaculée : elle proposera un atelier sur la reconnaissance des différentes plantes ainsi qu'une dégustation de ses succulentes infusions.

> ouvert à tous, le dimanche 26 mai « aux petits jardins » route du Châtelier de 9h30 à 13h.

Andr'heol

Créée depuis peu andr'heol se veut être une association festive réunissant des Andréanais(es) désireux de partager des activités diverses et variées. Nous souhaitons organiser des événements en notre nom propre mais aussi participer aux diverses manifestations communales (Chalands Fleuris pour exemple) et extra-communales... Notre premier rendez-vous se déroulera le :

> Dimanche 2 juin à partir de 12h à la Chaussée Neuve pour un pique-nique concert avec le Duo Pop/Rock « La Petite Californie », buvette sur place et chacun apporte son pique-nique...

N'hésitez pas à nous rejoindre

Contact : Cédric SAUVOUREL Président

07 77 85 94 76

Mail : assoandrheol44117@gmail.com



Les Andréanotes sur scène

> Le vendredi 14 juin à 20h30 - Espace du Marais

En vous présentant leur répertoire du classique au rock, en passant par la chanson française, les choristes raviront toutes les oreilles !

Une chorale amie complètera le programme.

Entrée libre, corbeilles à la sortie, bar et gâteaux à l'entracte

Vous souhaitez rejoindre les Andréanotes, appelez le 02 40 01 27 19 et venez faire une séance d'essai le mercredi de 20h à 22h, à l'Espace du Marais. Ambiance cool et dynamique !

Les Fanas du Dancing

L'association a participé au championnat régional Pays de Loire à Guerlédan dans Les Côtes d'Armor en présentant 2 élèves andréanaises. Et grande satisfaction puisque les 2 candidates ont remporté la 1^{ère} place chacune dans leur catégorie.

> Manon Pérais en catégorie Solo Danse pour les plus de 19 ans

> Lauryne Bourel en catégorie Solo Danse pour les moins de 14ans A noter également la 1^{ère} place pour Candice Eon, Andréanaise, également en catégorie Solo Danse moins de 19 ans, qui concourait pour l'école Duo Danse de Guérande.

Candice a fait ses premiers pas chez « Les Fanas du Dancing » et a continué son évolution chez Duo Danse.

Suite à leurs excellents résultats, elles vont participer toutes les trois au championnat de France qui aura lieu le 18 mai 2024 à Montélimar.

La commune peut être fière de ces jeunes prodiges qui promettent un bel avenir. Nous les encourageons fortement et nous ne doutons pas de leurs compétences... à suivre avec intérêt.

Bon à savoir !

La taxe de séjour

Elle représente une recette annuelle de **18 000 €** pour la commune. Les personnes hébergées qui en sont redevables contribuent ainsi à financer des projets pour rendre la commune plus attractive aux visiteurs !

Vous mettez en location touristique votre résidence principale ou secondaire ?

Même seulement pour quelques jours par an, vous devez déclarer cette activité en mairie.



Plus d'infos sur notre site internet.

Programme ICOPE



Le programme ICOPE Pays de la Loire est un programme de prévention de l'Organisation Mondiale de la Santé qui propose aux personnes de 60 ans et plus, via un questionnaire simple et gratuit, d'évaluer leurs capacités fonctionnelles principales : vous avez 60 ans ou plus ? Vous êtes actif ou active et souhaitez le rester ?

Venez profiter d'un dépistage gratuit : environ 15 minutes
► le 28 juin de 9h30 à 12h30 ► salle 2/3 Anne de Bretagne
27 rue Anne de Bretagne

Élections européennes

Les élections européennes approchent, vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales.

Pour ce faire, vous devez remplir la demande d'inscription en mairie, en apportant un justificatif de domicile de moins de trois mois ainsi que votre pièce d'identité en cours de validité.

Vous avez également la possibilité de faire votre inscription sur : **service-public.fr**

La date limite d'inscription est fixée **au 3 mai 2024** pour pouvoir voter aux élections européennes **du 9 juin 2024.**

A noter ! La salle du Parvis accueillant désormais une librairie, le bureau N° 4 retrouve son lieu d'origine aux salles Anne de Bretagne rue de Bretagne.

Réouverture du Tiny Office de Tourisme

Ouverture du 28 avril au 29 septembre
9h30 - 13h et 14h - 17h30

Plus d'information sur saint-nazaire-tourisme.com

Bonus vélo

Les aides nationales pour acheter un vélo sont étendues jusqu'en 2027. Cette mesure de financement vise à encourager les changements de comportements vers une mobilité plus active et moins émettrice.

► Pour demander une aide : www.primealaconversion.gouv.fr

Info mairie

Fermeture mairie **le vendredi 10 mai** - Astreinte décès de 9h à 12h
Ouvert au public samedi matin de 9h à 12h

Bienvenue à... POULE POUR TOUS



Envie d'adopter des poules ?

Des oeufs, des déchets alimentaires recyclés et un animal de compagnie !

En choisissant **Poule Pour Tous** vous faites un choix éthique car vous soutenez le sauvetage des poules pondeuses de 18 mois des abattoirs.

Les poules ont vécu dans des élevages professionnels Plein Air durant 1 an. Elles pondront encore 3 à 4 années chez vous, l'équivalent de 1000 oeufs.

Sur le marché des producteurs, tous les premiers dimanches du mois
> 07 61 16 60 63 - poulepourtous@gmail.com

LA GRANGE AUX FRINGUES



La Grange aux Fringues dépend de la Fédération des Maisons de Quartier de Saint-Nazaire. Derrière le petit camion blanc se cache un outil au service de salariés en parcours d'insertion. Des vêtements de seconde main (on achète ou on donne) : une offre originale qui mêle convivialité et solidarité.

► **Le dernier vendredi de chaque mois au marché**
Place de l'Église

LIBRE EXPRESSION

Groupe « Pour un avenir durable et solidaire »

Il y a un peu plus d'un an, notre commune a candidaté et obtenu le label « **Terre de jeux** », pour insuffler la dynamique et les valeurs des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Il faut dire qu'à Saint-André-des-Eaux, on aime le sport et qu'il y a l'embaras du choix quand il s'agit de se dépenser ou de se dépasser.

Rien ne serait possible sans des infrastructures adaptées, que les équipes municipales successives ont construites et entretenues. Il est de la responsabilité des élu-es de veiller à l'entretien régulier des équipements, afin de ne pas mettre en péril les pratiques sportives et la pérennité des associations qui les portent. Les travaux importants de réhabilitation des courts de tennis intérieurs et extérieurs, qui ont démarré, s'inscrivent dans cette dynamique.

Au-delà du sport, notre soutien au secteur associatif dans son entier ne se dément pas. Il s'exerce au quotidien par un accompagnement logistique, humain et financier, ce dernier passant par une revalorisation des subventions ordinaires.

Pour faire vivre le label « **Terre de Jeux** », une exposition photographique va investir le centre-bourg entre mai et septembre et mettre en valeur le talent et la sensibilité de trois photographes andréanais non-professionnels. Son objectif est de promouvoir la pratique physique et sportive -qu'elle soit de compétition ou de loisirs- pour tous les publics, sans distinction d'âge, d'état de santé et de milieu social.

Parce qu'elle va illustrer le sport andréanais « dans tous ses états » et refléter le dynamisme des associations sportives, nous avons décidé de l'appeler « **Grand Angle** ».

La compétition est un moteur pour un grand nombre de sportifs mais la pratique loisirs n'en a pas moins de valeur à nos yeux, et elle est aussi très présente à Saint-André-des-Eaux.

N'oublions pas que l'accès à une activité physique et sportive au quotidien, et à tous les moments de la vie, est un objectif de santé publique. Il est parfaitement démontré que le sport, même à intensité modérée, prévient les risques liés à la sédentarité, et permet de lutter contre de nombreuses pathologies.

Alors pour copier un célèbre journaliste sportif (désormais à la retraite),

« **VIVE LE SPORT** » !



Vos élu-e-s de la majorité municipale

Groupe « Saint-André avec vous »

Nous savons que la période printanière est toujours riche en manifestations pour les associations andréanaises et que la place peut parfois manquer dans le magazine municipal pour les annoncer. C'est pour quoi, nous avons décidé de "libérer" l'espace habituel de notre tribune afin que les associations puissent communiquer sur leurs futurs évènements.

Les élu-e-s du groupe minoritaire

**Christelle Odiau-Mathieu, Laurette Foucher,
Sylvie Goslin-Guihéneuf, Virginie Tartoué, Pascal Haspot
Manuel Bérasaluze.**

Espace réservé à l'expression du groupe n'appartenant pas à la majorité municipale (article L 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales et article 27 du règlement intérieur du conseil municipal).

AGENDA



28 AVRIL

**Vide grenier
Compagnie Kouviadenn
9h à 18h**
Espace du Marais

du 4 MAI au 1^{er} JUIN

Expo boutiques Tokyo
Entrée libre aux horaires d'ouverture.
Bibliothèque

4 MAI

Jeux à la bretonne
Animation ludique
autour des jeux de Bretagne
10h à 18h
Carrière équestre à côté
de l'Espace du Marais

4 et 5 MAI

Exposition vente de En Catimini
Beaucoup d'objets originaux
10h - 12h30 et 14h - 17h
Salle Anne de Bretagne

5 MAI

**Marché des Producteurs
9h à 13h**
Place de l'Église

8 MAI

**Commémoration
10h45**
Place de la Mairie

25 MAI

**Gala et repas spectacle
Les Fanas du Dancing
14h Gala
19h Dîner-spectacle dansant**
Réservations au 06 67 80 15 68
Espace du Marais

26 MAI

**Troc plants
9h30 - 13h**
Route du Châtelier

2 JUIN

**Marché des Producteurs
9h à 13h**
Place de l'Église

2 JUIN

**Pique-nique concert
avec le groupe la petite Californie
Association Andr'heol
à partir de 12h**
Chaussée Neuve

6 JUIN

**Collecte de sang EFS
Amicale des donneurs de sang
16h à 19h30**
Espace du Marais

8 JUIN

**Concert
École de Musique Andréanaise
20h**
Espace du Marais

8 JUIN

**Marche gourmande
Union des commerçants (UCAI)
à partir de 17h**
Départ de l'Église

9 JUIN

**Élections européennes
8h à 18h**

9 JUIN

**Festival j'ARTdins - ALJC
Toute la journée**
Jardins de particuliers

14 JUIN

**Soirée coups de cœur été
19h à 20h30**
Gratuit
Bibliothèque

14 JUIN

**Concert les Andréanotes
Amicale Laique
20h - Espace du Marais**

15 JUIN

Fête de l'école Jules Ferry
Cour de l'école

21 JUIN

**Fête de la musique
À partir de 19h30**
Gratuit
Place de l'Église

22 JUIN

**Présentation des Atlas
de la Biodiversité Communale
par le Parc de Brière - fin d'après-midi**
Salle des Mariages

23 JUIN

Journée internationale du Yoga
Association BINDU
16h à 17h30
Salles sportives Asie

29 JUIN

Kermesse École Notre-Dame
Cour de l'école

du 29 JUIN au 7 JUILLET

**TMC Tournois Multi Chances
de tennis pour adultes et jeunes
du 8 au 18 juillet, Tournoi OPEN de
tennis, pour adultes et jeunes.**
Contact TC Andréanais : 02 40 91 50 50
courriel : tc.andreanais@fft.fr

5 JUILLET

**Spectacle équestre
Cavaliers randonneurs
20h - Carrière Équestre Rue du Marais**

**EXPO PHOTO
Grand Angle**

**20
TERRE
DE JEUX
24**

De mai à septembre, découvrez
une exposition photographique en
centre-bourg, illustrant le dynamisme
des associations sportives andréanaïses.



le saviez-vous ? De moins en moins d'agriculteurs à Saint-André-des-Eaux, une crainte de 1949



Récemment, les manifestations paysannes ont exposé les difficultés des agriculteurs à être rémunérés correctement de leur métier. En 1915, un soldat andréanaï craignant de ne pas revenir des combats dans les tranchées

écrit : « Que mes chers petits continuent à labourer la terre, c'est encore ce qu'il y a de mieux. » Cette volonté correspondait à la dominante agricole de la commune depuis des siècles.

Cependant, le 4 janvier 1949, un article de Ouest-France s'inquiète préventivement d'une baisse du nombre d'agriculteurs : « Pour l'année 1948, il est à constater que sur 15 nouveaux ménages, 8 sont restés à la culture. C'est un progrès sur l'année précédente qui ne comptait que 2 ménages restant à la culture avec le même nombre de mariages. Si l'on veut éviter l'exode des jeunes agriculteurs

vers le chantier, il faudra les aider davantage lors de leur installation. » Pourtant, depuis 70 ans, l'évolution va être rendue inéluctable par la modernisation des exploitations, par les progrès de la scolarisation et de la formation professionnelle mais aussi parce que les enfants des cultivateurs andréanaï avaient dans l'industrie l'assurance de revenus réguliers et souvent plus élevés.

Association Histoire et Patrimoine
www.histoirepatrimoinestandre.com

